

Les clandestins forcent la frontière à la voiture-bélier à présent !

écrit par Maxime | 24 juin 2017

Des migrants africains ont aussi employé les grands moyens pour forcer la frontière Maroc – Espagne :

http://www.lexpress.fr/actualite/monde/europe/migrants-une-voiture-belier-tente-de-forcer-la-frontiere-maroc-espagne_1918805.html

Ce mode d'entrée sur le territoire de l'UE témoigne d'un mépris évident des lois par l'usage de la violence.

Est-ce qu'on doit aussi les chouchouter de façon « droits-de-l'homme » ou peut-on les renvoyer chez eux manu militari sans plus de procès ?

Hélas, dès qu'ils ont un pied en Europe, il faut sortir les grands moyens juridiques et non pas se contenter d'expédients expéditifs...

Autant on peut avoir un peu de pitié pour les vraies victimes de passeurs promettant l'El Dorado – encore que si les intéressés sont munis de smartphones, on peut penser qu'ils ont sans doute quelques moyens de s'informer sur l'arnaque dont ils sont censés être victimes et douter de leur bonne foi, autant, pour ceux qui forcent les frontières de façon violente, il faudrait prévoir d'écarter l'application de la CEDH, les règlements de Dublin, convention de Genève, etc.

Le coût de l'immigration illégale est aussi celle du fonctionnement de tribunaux plus occupés à juger du sort de ressortissants étrangers que de juger les ressortissants de leur propre pays.

En France notamment, les tribunaux sont submergés de demandes fondées sur l'article 3 de la CEDH. Pas étonnant quand on a

ratifié des textes qui obligent à prendre en charge
virtuellement toute la misère du monde.